



POLE FORMATION ET EMPLOI

Aide financière pour les comités

Rappel et date retour prolongée

Destinataires : Comités

Copies : Ligues

Nombre de pièces jointes : 2

Information

Diffusion vers :

Echéance de réponse : **15/02/2017**

Par courriel du 18 janvier 2017, vous avez été destinataires du questionnaire relative à l'appel à projet de formations des comités dans le cadre de la répartition des pénalités financières générées par la charte des officiels.

*Compte tenu d'un nombre insuffisant de réponses à ce jour (en annexe, nous vous adressons la liste des structures ayant répondu), la CFO a décidé de prolonger l'**appel à projet** auprès de ses structures qui peuvent répondre jusqu'au **15 février 2017**. La Commission Fédérale des Officiels étudiera les différents dossiers lors de sa réunion du 18 février 2017.*

Pour répondre, cliquer ici pour rejoindre le formulaire : [Appel à projet - Projets de Formation des officiels](#)

Afin de faciliter les retours, vous trouverez également en pièce jointe le questionnaire en format papier.

Rappel du courriel du 18 janvier 2017

La mise en place de la Charte des Officiels lors de la saison 2015-2016 a généré une réception de pénalités financières de la part des clubs en débit de points.

Le comité directeur de la FFBB a validé le 16 décembre 2016 les modalités et les clés de répartition des fonds pour accompagner les actions de formation d'officiels mises en place dans les territoires.

Ces fonds seront répartis de la façon suivante :

- *Une première partie (20% du budget global) sera utilisée pour attribuer à chaque comité autant d'exemplaires du nouveau livret de formation de l'arbitre départemental qu'il a enregistré d'arbitres en formation départementale la saison 2015-2016.*
- *L'autre partie (80% du budget global) sera intégralement affectée aux comités départementaux au regard :*
 - *De l'effort de formation d'arbitres départementaux effectué la saison 2015-2016 rapporté à leur nombre total de licenciés*
 - *De la part d'arbitres féminins engagés en formation départementale au cours de la saison 2016-2017*
 - *Des projets de formation mis en place par les comités pour l'année calendaire 2017*

Pour déterminer l'affectation des fonds, la FFBB souhaite connaître les différents projets de formation des Comités Départementaux.

L'objectif de cet appel à projet est d'aider la FFBB à redistribuer ces fonds de manière objective aux comités mettant en place des opérations de formation à destinations des (futurs) arbitres départementaux et (futurs) OTM Région ou CF et contribuer à leurs besoins en matière de :

- *Actions et stages de formation*
- *Matériel de formation*
- *Projets innovants de formation.*

Contact

Mail : cfo@ffbb.com

Tél. :

Rédacteur

Vérificateur

Approbateur

Stéphane KROEMER
Président CFO

Matthieu SOUCHOIS
DTN Adjoint
Directeur du Pôle Formation

Thierry BALESTRIERE
Secrétaire Général

Référence

2017-02-06 2-DFE-CFO- Charte des Officiels - Aide financière -
Rappel - VFIN.docx